



Beignon

la Porte Sud de Brocéliande



JUILLET 2018



BULLETIN MUNICIPAL N° 41

AU FIL DE L’AFF

BEIGNON EN IMAGES



Vide grenier



Tournoi de Molky



Course de vélo



Concours de belote



Fête des parents



**Exposition
de voitures**



Carnaval



Activités AVLS



LE MOT DU MAIRE

Chers Beignonnaises et Beignonnais,

Ce journal municipal marque l'été et le moment des vacances pour une grande partie d'entre nous.

Comme d'habitude à cette époque, nous vous présentons un chapitre entier sur les finances communales. Vous pourrez noter certains points très positifs qui confirment, comme tous les ans, notre bonne gestion, par exemple "l'augmentation de notre capacité d'autofinancement malgré une loi de finance défavorable aux budgets communaux".

Nous maintenons toutefois notre vigilance compte tenu des gros projets en cours, environ 1 million d'euros pour la Mairie-Maison des Services en cours de finition, environ 500 000 euros pour les Rosais II et environ 3 millions d'euros pour les Sport-Loisirs-Nature.

Sur ce dossier, nous sommes toujours sur une projection de début des travaux avant la fin d'année, malheureusement de nouvelles lois environnementales risquent de venir perturber ce planning. Il vient de nous être demandé d'engager une étude d'impact, processus qui n'était pas en principe nécessaire dans notre cas, mais cela décalerait d'une année le lancement de nos travaux. Nous avons engagé une série de réclamations pouvant aller jusqu'au recours gracieux afin de prouver notre bonne foi, d'éviter cette dépense supplémentaire et surtout ce contretemps.

Nous avons bon espoir d'y parvenir. Nous vous tiendrons bien sûr informé des suites.



Vous trouverez aussi dans ce journal les traditionnelles rubriques sur les écoles, notre jeunesse, la culture,... À noter, dans la rubrique "Bien vivre ensemble", l'arrivée d'une nouvelle équipe de bénévoles, animée par Nadine Duvaudier, qui vient de lancer la création de 3 vergers communaux.

J'encourage et je remercie très sincèrement toute cette nouvelle équipe. Elle aura aussi en charge l'animation du jardin des Affolettes et la définition du contenu du futur jardin de vie.

Il y a quelques semaines, un événement d'importance a été fêté : les 10 ans de notre médiathèque.

Cela a été pour nous l'occasion de remercier l'ancienne équipe municipale qui nous avait livré ce très beau bâtiment début 2008, période correspondante à une nouvelle mandature. Il n'y avait donc pas eu d'inauguration officielle.

Nous en avons donc profité pour remercier aussi les différents partenaires financiers qui ont aidé au financement de ces travaux. Enfin, nous avons tenu à féliciter trois bénévoles qui œuvrent pour cette médiathèque depuis de très nombreuses années. Pour cette preuve de longévité exceptionnelle, je tiens une nouvelle fois à les remercier et à les citer : Janine Dollo pour 18 années de bénévolat bibliothèque et d'animations des ateliers enfants tous les jeudis pour les deux écoles, Anne Marie Stenier pour 14 années et Bénédicte Jan pour 10 années.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous !

LA VIE MUNICIPALE

FINANCES

Vote du compte administratif 2017

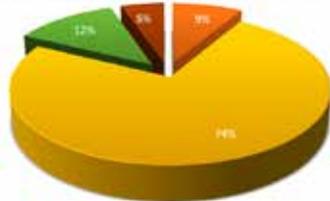
Budget général de fonctionnement :

Le compte administratif 2017 en section de fonctionnement des recettes pour un montant de 1 708 200,35 € et des dépenses pour un montant de 1 237 088,54 €, s'est donc soldé par un résultat positif de 471 111,81 € correspondant à 27 % des recettes de ce budget. Il est en augmentation de plus de 100 000 € par rapport à 2016.

La maîtrise des charges à caractère général a permis d'augmenter le résultat pour pouvoir mener à bien les projets à venir malgré une perte de nouveau en 2017 de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

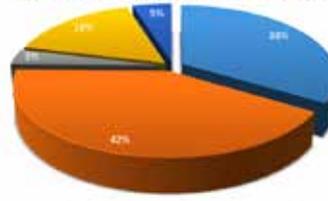
Cette gestion budgétaire offre à la commune la possibilité de financer les projets de 2017-2018 sans avoir recours à l'emprunt "long terme". Seuls des prêts "court terme" (prêts relais ou ligne de trésorerie seront contractés).

CA 2017 - Recettes de Fonctionnement



■ VENTE PRODUITS FABR., PREST. DE SERVICES ■ IMPOTS ET TAXES
■ DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS ■ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

CA 2017 - Charges de Fonctionnement



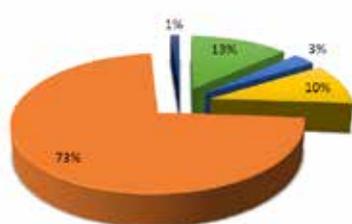
■ CHARGES A CARACTERE GENERAL ■ CHARGES DE PERSONNEL
■ ATTENUATION DE PRODUIT ■ AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE
■ CHARGES FINANCIERES

Budget général d'investissement :

Le budget d'investissement de 2017 est de 681 428,18 € en dépenses, utilisées à 43 % pour le dossier de la Maison des Services aux Publics et de 32 % pour le remboursement du capital de la dette de la commune, les autres dépenses sont de moindre importance.

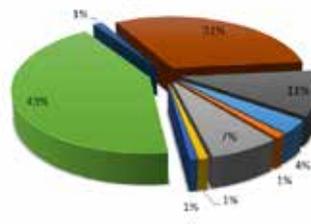
Les recettes de ce budget sont principalement l'excédent du budget fonctionnement des années antérieures, des taxes d'aménagement ainsi que le début des recettes de subvention de la MSAP.

CA 2017 - Recettes d'investissement



■ MAISON DES SERVICES PUBLICS ■ FCTVA
■ Taxe d'aménagement ■ EXCEDENTS DE FONCTION. CAPITALISES
■ SUBV. D'INVESTISSEMENT

CA 2017 - Charges d'Investissement



■ AMENAGEMENT CENTRE BOURG ■ VOIRIE URBAINE
■ PROJET SPORT CULTURE LOISIRS ■ SERVICES TECHNIQUES
■ SALLES POLYVALENTES ET D ACTIVITES ■ MAISON DES SERVICES PUBLICS
■ ECOLE GARDERIE ■ EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
■ IMMOBILISATIONS CORPO.

Les autres budgets :

Le budget assainissement et lotissement sont des budgets qui sont équilibrés par leurs propres recettes et n'influencent pas le budget général.

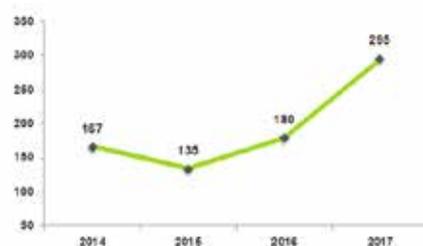
Le budget "commerces et services" est un budget plus difficile, la renégociation du prêt de celui-ci nous permet de réduire le déficit et de moins le subventionner à partir du budget général.

ANALYSE FINANCIÈRE PAR JMS CONSEIL

Analyse Financière 2014-2017 : Le cabinet nous a fait un état de l'évolution des dépenses de 2014 à 2017

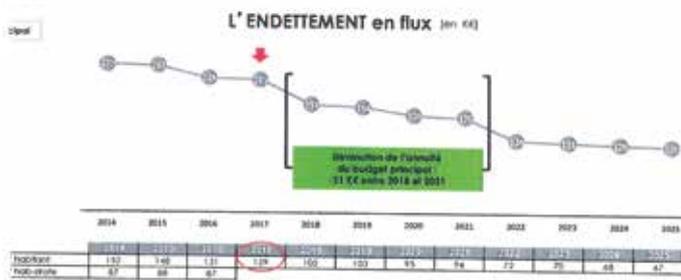
Malgré les évolutions des lois de finances assez défavorables aux budgets communaux, nous avons réussi à augmenter la capacité d'autofinancement de la commune.

Celle-ci est passée de 16 700 € en 2014 à 295 000 € en 2017 et ceci grâce à la baisse des dépenses de fonctionnement. L'encours de la dette de la commune est en baisse, il arrive à 131 916 € avec un remboursement de cet endettement de 248 000 € en 2017 qui descendra à 197 000 € en 2018, ce qui est favorable pour que la commune ait de nouveau une capacité d'emprunter pour financer ses nouveaux projets.



Les recettes fiscales sont en hausse de 8% pour la commune et s'élèvent à 723 000 € dont :

- 32.7 % la taxe d'habitation
- 2.4 % la taxe foncière non bâti
- 64.9 % la taxe foncière bâtie dont 56 % sont des bases des entreprises.

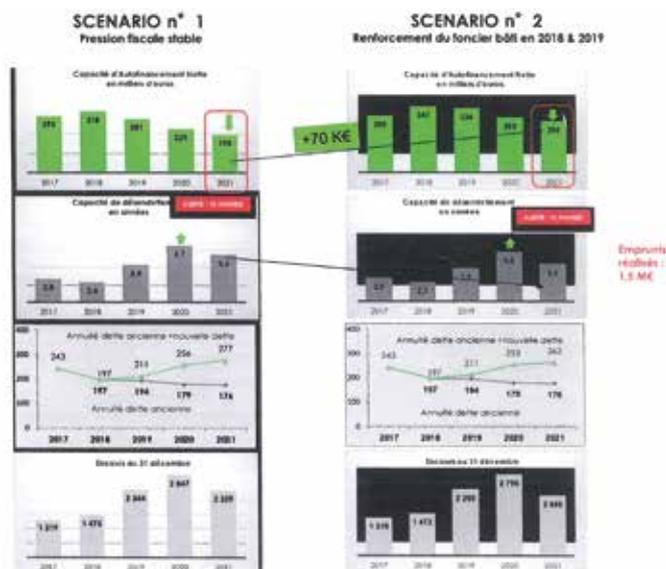


L'analyse perspective 2018-2021 :

Le cabinet JMS nous a fait un état de la nouvelle loi de finance avec les conséquences pour la commune pour les recettes fiscales. Aujourd'hui la valeur du montant des recettes "Taxe d'Habitation" va rester figée puisqu'environ 80% des foyers ne paieront plus celle-ci dans 3 ans.

A la suite de cela, nous avons présenté le tableau des investissements 2018-2021 avec les deux projets en cours de la commune et comparer les indicateurs financiers avec ces investissements. C'est pour cette raison qu'il a été pris une décision d'augmenter la taxe foncière pour que ceux-ci restent corrects.

INVESTISSEMENTS	2017	2018	2019	2020	2021
Ajustement capital	0	0	0	0	500
Opérations diverses	475	0	0	0	0
Restes à réaliser		44			
Mairie	0	1 150	0	0	0
Nouvelle salle		37	2 000	1 600	0
Jardin de vie			72		
Résidence Louis DEFFON		62			
Autres	0	150	100	100	100
Divers - hors opération	0	0	0	0	0
Travaux en régie	21	30	30	30	30
Dépôts et cautionnement	2	0			
Dépenses d'investissement	498	1 472	2 202	1 730	630
Subventions diverses	69	0	0	0	0
Subventions Mairie		517	0		
Subventions Salle			500	400	100
Subventions Jardin de vie			57		
Restes à réaliser		0			
Fonds de concours		0	0	0	0
FCMA ordonné (p-1)	14	70	213	312	261
Taxe d'aménagement	40	30	30	30	30
Engagement bloqué - Pét minis	0			500	
Divers	0				
Dépôts et cautionnement	2,2	0	0	0	0
Recettes d'investissement	134	617	800	1 242	381
Reste à financer	364	855	1 402	488	249
Capacité d'Autofinancement nette	295	503	424	285	268
Emprunt d'équilibre	66	351	978	303	-19
Emprunt réalisé	0	300	978	200	0
FONDS D'ENDETTEMENT	190	138	138	135	155





Section de Fonctionnement

Elle regroupe tout ce qui concerne les activités et services "quotidiens" de la mairie, ainsi que les dépenses indispensables à son fonctionnement.

Les taxes

La commune a comme recettes les taxes d'habitation et les taxes foncières (bâties et non-bâties) qu'elle partage avec l'intercommunalité. Cette répartition est indiquée sur l'avis d'imposition.

L'attribution de compensation

Elle a été calculée lors de l'entrée dans l'intercommunalité entre les recettes et les dépenses transférées à celle-ci. Elle a été revue en fin 2016 au moment de la fusion des trois intercommunalités qui n'a pas pris la compétence voirie et recalculée fin 2017. Elle s'élève à 429 801 €.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Elle est décidée chaque année dans le cadre de la loi de finances. Au niveau de la commune, la DGF a chuté de 73 000 € depuis 2014 jusqu'au 31 décembre 2016

L'état a continué à prélever en 2017 14378 € Avec en plus un nouveau prélèvement (écrêtement) de 7110 €. Cette DGF se voit encore impactée en 2018 d'environ 7000 €.

Section d'investissement

Elle concerne tout ce qui est liée à l'équipement de la commune et au financement de ces réalisations.

La commune a fait le choix de ne pas contracter de nouvel emprunt sur cet exercice budgétaire. Il n'y a qu'un emprunt d'équilibre budgétaire inscrit.

Recettes de fonctionnement | 732 678 euros

Fiscalité directe

- Taxe d'habitation
- Taxe sur le foncier bâti
- Taxe sur le foncier non bâti

Fiscalité indirecte

- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
- Taxe afférente aux droits de mutation (payée sur toutes les cessions immobilières)
- Attribution de compensation

Dotations et subventions

- Dotation générale d'Etat
- Attribution d'Etat
- Fond d'amorçage TAP
- Participation CAF

Autres Ressources

- Produits et services (cantine, garderie, location des salles municipales)
- Revenu des biens immobiliers (location)

Divers

- Travaux en régie (pour 30 000€)

1 256 301 €

191 020 €

233 700 €

51 657 €

Recettes d'investissement | 619 879 euros

Epargne brute

- Excédents de fonctionnement des années passées

Virement de la section de fonctionnement

- Excédent prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement en 2017

Subvention des projets en cours

Autres recettes

- Recettes d'aménagement (40 000€)
- Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)
- 66 500 € lié à la TVA sur Travaux Maison des Services au Public
- Emprunt d'équilibre
- Divers

47 112 €

434 640 €

420 000 €

294 127 €



Dépenses de fonctionnement | 732 678 euros

433 610 €

Charges à caractère général

- Fluides
- Fournitures
- Maintenance et entretien
- Honoraires...

541 850 €

Charges de Personnel

- Personnel lié à la voirie et aux espaces verts
- Personnel administratif
- Personnel lié à l'enfance et à l'entretien des équipements
- Personnel d'animation (médiathèque...)

175 333 €

Autre charges de gestion

- Subventions aux associations et aux écoles
- Indemnités des élus municipaux
- Subvention CCAS
- Contribution aux organismes de regroupement (partenaires institutionnels...)

55 500 €

Frais financiers

- Intérêts de la dette

43 459 €

Atténuation de produits

- Dégrèvement du FNGIR₁ et du FPIC.

42 285 €

Dépenses imprévues réserve financière et charges diverses dont dotations aux amortissements.

434 640 €

Excédent de fonctionnement

- Épargne brute pour l'autofinancement de l'investissement.

1 106 000 €

Dépenses d'investissement | 360 212 euros

Programme d'investissement

- Dossier " Mairie-Maison des Services Publics "
- Projet Sports - Culture - Tourisme
- Petites opérations d'équipement

Déficit reporté

- Investissements 2017 non financés

Remboursement de la dette

- Montant des annuités d'emprunts

Divers

- Opération d'ordre correspondant aux travaux en régie
- Subv. Budget commerce et logement BSH

281 379 €

152 500 €

80 000 €

Les travaux en régie réalisés par les agents des services techniques permettent de diminuer les charges à caractère général

Chiffres Clés

Dette / Habitant = 703€ / hab.

(Niveau de la dette ramené à la population)
Prévision 2018 = 625 € / hab.

Dette / Epargne Brut = 3 ans

(C'est le nombre d'années qu'il faudrait à la Ville pour rembourser ses emprunts si elle y consacrait toute son épargne brute. Il est recommandé de se situer à moins de 7 ans et impératif de rester sous 11 ans)

Frais de personnel / Dépenses de fonctionnement = 41,5%

(Ce ratio exprime la part des charges de personnel dans le total des dépenses de fonctionnement. La moyenne des communes de même strate est de 42,5%)

Dette / Recette de fonctionnement = 0,76 - Recommandé < 1,20

Dépenses de fonctionnement / Habitant = 635 € / hab.

Montant nécessaire pour faire fonctionner la mairie, ramené à la population.

Programme d'investissement

Les deux dossiers importants dans le programme d'investissement sont :

- La maison des services publics pour un montant de travaux réalisés 253 630 € en 2017 et un prévisionnel d'environ 700 000 € en 2018.

- Le dossier sport loisirs (salle et aménagement) avec une enveloppe de crédit ouvert de 150 000 € pour la suite des études et le lancement du marché.

Présentation et portage des dossiers pour les demandes de subventions

LA VIE MUNICIPALE

MAISON DES SERVICES



Nous arrivons dans une nouvelle étape de l'aménagement de la Maison des Services au Public. Les murs en pierre extérieurs ont été posés, l'isolation, les cloisons intérieures et l'escalier sont en cours d'installation, il restera à venir les peintures, les carrelages, dont les coloris ont été sélectionnés.



LOTISSEMENT LES ROSAIS

Depuis le lancement commercial des Rosais II en juillet 2017, 20 compromis de vente ont été signés. Ceci nous amène à 39 lots vendus sur les 50 proposés en moins de 2 ans. Pour preuve que Beignon attire une nouvelle population. Nous pouvons nous en réjouir !

ENTRETIEN DES VERGERS COMMUNAUX

Un groupe de bénévoles se mobilise !

Verger du bourg à côté de la supérette et verger des Paturettes en bordure de la Zone industrielle, ils ont maintenant un nom grâce à un groupe de beignonnais qui se mobilise aux côtés de la municipalité pour leur entretien et leur valorisation. En mars dernier ils étaient une dizaine de bénévoles à tailler, élaguer, brosser et redonner une nouvelle jeunesse aux pommiers et autres arbres fruitiers des deux vergers.

Dès la fin de l'été les beignonnais intéressés sont invités à venir cueillir et déguster la récolte, nous l'espérons abondante, des deux vergers. En attendant peut-être une pressée communale l'année prochaine. Avec les bénévoles et l'aide des services techniques de la commune c'est aussi un nouveau verger qui voit le jour à la sortie du bourg route de Campénéac. Le verger de la Chesnaie ainsi nommé car situé à proximité du lotissement du même nom héberge depuis peu plusieurs porte-greffes de variétés anciennes qui d'ici quelques années feront le bonheur de tous.

FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX

Première pierre pour de futurs logements sociaux

Le 22 mai dernier a eu lieu la pose de la première pierre pour les futures constructions "Résidence Louis Deron" en présence de Monsieur Le Maire Yves Josse, Bernard Le Lay conseiller municipal et des représentants de Bretagne Sud Habitat (BSH) bailleur social. Trois logements de plain-pied, deux T2 de 55 m² et un T3 de 72 m², vont voir le jour début 2019.



ÉDUCATION JEUNESSE

ÉCOLE SAINTE MARIE

Trousses fermées, livres refermés, cartables au repos... L'heure des vacances d'été a sonné pour les élèves de l'école Sainte Marie.

L'année scolaire 2017-18 a été enrichissante avec des propositions pédagogiques diversifiées : un fil rouge sur le thème de la photographie ayant abouti à une exposition à la médiathèque le 23 mars dernier, des ateliers de sculpture de la terre avec Melen Gibout, une présentation des rapaces par Anne Freudiger, des séances de tennis de table avec Freddy Langlais, une belle découverte musicale avec le duo Rosehip... Les élèves de primaire ont eu la chance d'accueillir Alain Maignan, notre navigateur beignonnais, avant et après son périple en mer. Merci à tous nos intervenants pour leur disponibilité et leur sens pédagogique.

Les animations habituelles ont été poursuivies : piscine, cinéma à Plélan Le Grand, élections de délégués, activités culinaires lors de la semaine du goût, 100ème jour de classe, chasse à l'oeuf...

Les CE-CM ont bénéficié de trois journées d'initiation au canoë kayak sur l'étang de Paimpont, accompagnés par des moniteurs du Club de Canoë-kayak du pays de Brocéliande. Ils ont également approché de près certains environnements naturels (étang, mare, sous-bois...) au travers d'activités variées : exploration par les sens, pêche, identification de la faune et la flore... pour une prise de conscience de l'interdépendance dans ces milieux.

Le temps fort de cette année reste très probablement le séjour au ski ! Les CM1-CM2 ont découvert les joies de la montagne du 4 au 10 février 2018, à Gavarnie dans les Pyrénées. La neige était au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des enfants ! Programme d'activité très intéressant : ski alpin tous les matins, construction d'igloo, initiation aux techniques de sauvetage lors des avalanches, rallye découverte, patinoire, contes en plein air...

Sur le plan pastoral, l'école Sainte Marie a participé activement aux côtés de la paroisse et du réseau des Amis de Gabriel Deshayes au 250ème anniversaire de la naissance de Gabriel Deshayes, père fondateur de notre école en 1807. Mercredi 6 décembre, les élèves ont reçu Monseigneur Raymond Centène à l'école, puis ont animé une célébration à l'église. Cet anniversaire a été l'occasion pour les élèves de découvrir ou redécouvrir Gabriel Deshayes, son parcours et ses valeurs encore si présentes dans notre société d'aujourd'hui.

L'APEL (association des parents d'élèves) présidée par Madame Jutel a été très active cette année encore pour récolter des fonds pour faciliter les projets : ventes de chocolats, de fromages...

Une nouvelle manifestation a vu le jour samedi 21 avril : le marché de printemps.

Après le carnaval des enfants en fin de matinée et une restauration rapide devant l'école, les visiteurs ont pu parcourir les stands du vide-grenier et même découvrir un petit enclos d'animaux !

L'OGEC (organisme de gestion de l'école) présidé par Madame Le Boulc'h poursuit sa mission de gestion économique et immobilière. Le bureau a été renouvelé avec l'arrivée de Mesdames Galodé et Thoby aux poste de trésorière et secrétaire. Un grand merci à Valérie Théaud Kaiser pour le travail accompli au poste de trésorerie ces dernières années.

Adresse du blog de l'école : <http://ecolestemariebeignon.eklablog.com>

Les enseignantes se joignent à moi pour vous souhaiter de belles vacances d'été. Gaëlle Prouvost, directrice



REMISE DES DICTIONNAIRES

Fin juin, comme tous les ans, et pour la 3ème année consécutive, la municipalité réunit les élèves de CM2 des deux écoles au cours d'une cérémonie officielle sous les symboles de la République pour leur remettre un dictionnaire.

ÉDUCATION JEUNESSE

ÉCOLE GERMAINE TILLION

Dans le cadre de la semaine sans écran nous avons organisé deux temps de rencontre avec les parents et les enfants après l'école : une randonnée en famille avec les enseignants jusqu'au rocher glissant (Nous avons été très nombreux et avons même été rejoints par des habitants de Beignon.) et, à l'école, des rencontres autour de jeux de société avec parents et enfants, chacun venant avec un jeu qu'il présentait. Différents groupes de jeux occupaient toute l'école et changeaient régulièrement. Ces moments d'échange et de partage furent très appréciés des parents d'élèves ainsi que des enseignants.



L'école publique Germaine Tillion de Beignon a une fois de plus, fait défiler les 170 élèves de l'école dans les rues de la ville sous une pluie de confettis. Le thème de cette année était l'habitat, les maisons du monde. Les élèves avaient confectionné leur déguisement en classe sur ce thème. Le carnaval a été suivi d'un pot offert à tous, petits et grands afin de prolonger ce moment convivial ouvert à tous. Les portes ouvertes ont suivi jusqu'à 18h00 et ont permis à de nouvelles familles de visiter l'école. De même parents et enfants ont pu partir, à cette occasion, à la recherche des nombreux épouvantails confectionnés par les familles lors de la semaine sans écran (activité proposée en plus de la sortie familiale en forêt avec les enseignants et de la soirée jeux de société).

Les élèves de GS et CP ont bénéficié d'une semaine théâtrale avec Paule Vernon, metteur en scène de St Briec. Merci à l'Amicale Laique pour cette subvention annuelle pour la culture. Cette activité a permis de développer de multiples compétences transversales : mémorisation, écoute, concentration, expression corporelle...



Dans le cadre de la création d'un livre connecté, projet proposé par les conseillers pédagogiques de l'inspection de Ploërmel, la classe de CP s'est déplacée le mardi 20 mars à l'atelier de porcelaine de Brocéliande 6 rue de la Roche Fleurie à Beignon où elle a été accueillie par Mr Alain Gauchet.

Egalement, la classe des cm1-cm2 a poursuivi son projet de radio et après divers enregistrements, les élèves se sont déplacés à Augan. Ils ont été reçus par Timbre FM qui leur a permis de s'exprimer au cours d'une émission de radio en direct qu'ils ont animée avec succès.



Pour toute demande de renseignements concernant les inscriptions à l'école Germaine Tillion, merci de contacter le directeur, M.Adam, au 02.97.75.73.37 ou par mail : ec.0560231x@ac-rennes.fr

Nous vous rappelons également que la fête de l'école a eu lieu le samedi 30 juin.

UNE NOUVELLE ACTIVITE A BEIGNON : L'ESCRIME

Dès la rentrée 2018, en partenariat avec l'A.S.A.E.Coëtquidan, L'ACTIVITÉ ESCRIME verra le jour à la salle des fêtes de BEIGNON.

Cette activité s'adresse à tous, à partir de 6 ans, filles ou garçons, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés.

Vous pouvez prendre contact, soit avec le président de la section au 06 15 33 09 37 ou avec le maître d'armes Erwan BASCLE au 06 11 92 67 95.

Adresse de messagerie : asaec.escrime@hotmail.fr

Nous serons présents au forum des associations le 01/09/2018.

A bientôt sur les pistes.



CULTURE - ARTS - LOISIRS

LA GALERIE-ARTOTHÈQUE DE BROCÉLIANDE



• Embuscade artistique avec l'Artothèque de Brocéliande le 14 juillet.

C'est une tradition depuis quelques années pour l'association qui gère l'Artothèque de Brocéliande d'organiser une "Embuscade artistique" le 14 juillet sur la place de l'Église de 10h à 19h.

Une rencontre entre artistes, passionnés, curieux, timides, ceux que le pinceau ou le crayon dérange mais qui n'osent pas.

On installe les tables, venez avec vos "armes" : cartons, feuilles, toiles, pinceaux, crayons, feutres, des couleurs, chevalets, ciseaux à bois ou burins pour taper de la pierre.

Une autre "embuscade" aura lieu le 15 août, le lieu vous sera divulgué plus tard.

• Une vente aux enchères en novembre :

L'Artothèque organise une vente aux enchères d'œuvres d'artistes du collectif en novembre : un vrai-faux commissaire-priseur, un maillet, des vraies œuvres mises aux enchères, de la musique... un événement pour vous faire plaisir, préparer vos cadeaux originaux tout en soutenant les artistes et l'artothèque.

Ça s'est passé à l'Artothèque :

Le jeudi 10 mai, plus de 80 personnes sont venues visiter notre belle galerie, découvrir le fonctionnement de l'activité de location d'œuvres (une adhésion annuelle de 20 € ouvrant droit à louer une œuvre 5 à 20 €/mois).

Et toujours un artiste invité par mois avec un vernissage ouvert à tous le 1er vendredi du mois de 17h à 20h.

L'Artothèque de Brocéliande, 3 place de l'Église, à Beignon

Les horaires : vendredi de 17h à 19h - samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - le 1er dimanche du mois de 15h à 18h - Possibilité d'ouverture sur RDV au 07 68 70 83 58 ou 06 43 20 50 56 ou 06 31 81 72 60

FÊTE DE LA MUSIQUE DE L'UCIA

Un public nombreux vendredi 22 juin pour la fête de la musique. Les groupes se sont produits sur deux scènes jusque tard dans la nuit. Un choix musical très large a permis de satisfaire toutes et tous. Une belle fête !

À l'initiative de l'Entente Pongiste et de l'Olympic Club, une nouveauté cette année sur la commune :

INTER - QUARTIERS, C'EST LA FÊTE AU VILLAGE ! DES JEUX, DE L'AMBIANCE, DU FAIR PLAY, DU RIRE ...

5 QUARTIERS, 8 ÉQUIPES : La Justice, Le Poteau, Le Val es Lan, La Rivière / Bourg Nord, La Lande / Bourg Sud / Le Plessis / Launay, La Vigne, La Daoutte

Autour de jeux et d'animations qui ont pour but de créer du lien entre quartiers, une fête intergénérationnelle où les différentes équipes s'affrontent dans une ambiance chaleureuse.



CULTURE - ARTS - LOISIRS

VU À LA MÉDIATHÈQUE



Photographies & travaux des écoles avec Melen Gibout sculpteur

• Les élèves de l'école Sainte Marie ont proposé leur exposition Transart' "Photographie" (thème 2017-18 Enseignement Catholique du Morbihan). Ces derniers se sont saisis d'appareils photos pour photographier à la manière de célèbres photographes, pour "jouer" avec des portraits ou des regards, pour apprécier des lieux environnants, pour créer des mémoires...

Des sculptures en terre réalisées en classe, à l'aide Melen Gibout, artiste, ont été présentées aux visiteurs.

• Egalement les photos de classe 2017-18, ainsi que quelques anciennes photos de classe des années 1930-1950.

MARS



Photographies de voyage "New York" Ludovic Ponzio du 14 avril au 12 mai 2018

144 heures dans New York, c'est le temps passé dans cette ville en 6 jours.

Abreuvé de clichés sur cette ville, on a l'impression de déjà la connaître, mais la réalité est supérieure aux stéréotypes.

New York est plus grande, plus bruyante, plus folle que ce qu'on imagine depuis l'Europe.

Ces photos ont été prises sans fil conducteur précis, mais au fur et à mesure des mes déambulations.

Ludovic Ponzio

AVRIL

Show case

Caroline Day s'inspire de styles musicaux aussi variés que la folk, le jazz, le blues et la soul. Guidée par des icônes comme Melody Gardot ou Youn Sun Nah, elle met sa voix au service de l'émotion avec une sincérité désarmante. Pour son premier album "Ow", l'artiste a été accompagnée par Pierrick Biffot, guitariste, bassiste et arrangeur. C'est avec lui et le guitariste Eric Doria que vous avez pu la découvrir sur scène.

L'album OW est sorti le 30 septembre dernier, il est disponible à la vente sur le site internet et toutes les plateformes types Deezer, Spotify, ... Vous pouvez pré-acheter le prochain album en vous rendant sur Ulule à partir du 25 avril et ainsi participer à sa création l'été prochain.

JUIN

Pour les 10 ans de la médiathèque, l'exposition "Vie de femmes" de Annie Hamon - Joelle Quilin - Christine Turbet Delof a été proposée du 25 mai au 29 juin

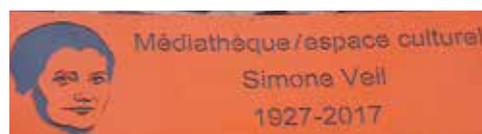
Trois femmes, trois regards sur la vie des femmes, trois artistes ont voulu explorer

les places laissées aux femmes et attirer l'attention sur leurs joies, leurs souffrances, leurs espoirs, leur éternelle quête de liberté. Leurs oeuvres se veulent parfois provocantes, parfois apaisantes, pour que tous restent vigilants : il s'agit de conserver ici, de conquérir là, le droit des femmes à choisir leur vie.



LES 10 ANS
DE LA
MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE A 10 ANS !



La médiathèque municipale située en plein centre de la commune à proximité de l'église et proche d'une des écoles, est implantée dans un lieu riche d'histoire et architecturalement intéressant. Elle est rattachée à l'antenne de la médiathèque départementale de Vannes, installée à Caro.

Après quelques mois de rénovations, la chapelle s'est transformée en un pôle culturel, lieu de culture pour tous, fonctionnel et facile d'accès.

Le 25 mai dernier, celle-ci a été inaugurée et a fêté ses 10 ans d'existence en présence du député Mr Paul Molac, de la présidente de la commission culture au conseil départemental Mme Marie-Hélène Herry, du président de la Communauté de Communes Mr Jean-Luc Bléher et de Mr le maire de Beignon Yves Josse.

Elle porte à présent le nom de l'illustre ministre Simone Veil.

Après avoir dévoilé la plaque et écouté des textes lus par les enfants, l'exposition "Trois

vies de femmes" présentée par les artistes Annie Hamon, Joelle Quilin et Christine Turbet-Delof a été inaugurée.

A l'occasion, trois bénévoles ont été mis à l'honneur et ont reçu une médaille : Janine Dolo, Bénédicte Jan et Anne Marie Sténier.



La médiathèque en quelques chiffres

- Cotisation : 5€ à l'année pour les résidents beignonnais 7€ hors commune
- Cyber-espace : 5 postes donnent accès à internet et des logiciels de bureautique
- Collections : 6128 ouvrages - 12 périodiques adultes et jeunesse - 446 documents vidéos
- Usagers actifs : 445
- Budget : Imprimés : 4000€ TTC / Actions culturelles : 930€ TTC / Documents vidéos : 3500€ TTC
Dépenses informatiques : 1390€ TTC / Communication : 709€ TTC
- 22h30 d'ouverture hebdomadaire au public

LES INFOS

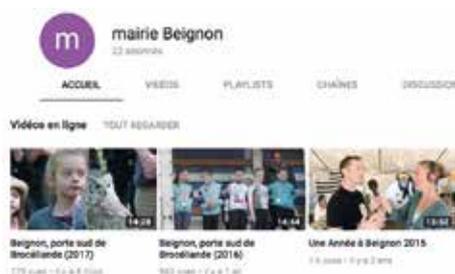
SENTIER DE LA VALLÉE DE L'AFF

Dans le sentier de la vallée de l'Aff, nous avons des arbres couchés par le vent, des branches cassées, une poignée de volontaires dirigées par Mr Dascier le 07/03//2018 ont nettoyé et déblayé le chemin de randonnée.

Il ont pris rendez-vous au printemps, pour aménager des passages difficiles et passer la débroussailleuse. Ceux qui veulent nous rejoindre, sont les bienvenus. Contacter la mairie.



SYLVAIN BRESSON & LE PETIT REMORQUEUR



Depuis 2011, Sylvain Bresson et sa société le Petit Remorqueur réalisent un film relatant les temps forts de l'année pour la municipalité de Beignon. Ces films sont diffusés traditionnellement au moment des vœux du maire. Ils sont visibles également sur le site de la mairie de Beignon mais aussi sur la chaîne YouTube de la commune. Un nouveau film est en cours de réalisation pour l'année 2018.

Du nouveau concernant les règlements de facture cantine-garderie !

Le Titre Payable sur Internet (TIPI) est mis en place depuis le mois de mai. Le TIPI est un nouveau service offert par la collectivité à ses administrés qui donne la possibilité de régler votre avis de somme à payer par internet de façon sûre, rapide et facile.

HALTE AUX BRUITS !

Un arrêté préfectoral (consultable en Mairie) régit les bruits de voisinage pour tout le Morbihan.

La prise en compte de ces recommandations est de nature à préserver la qualité d'un environnement et d'un cadre de vie auxquels nous sommes tous attachés.

Les relations de voisinage n'en seront que plus sereines

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES** sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou les réseaux sociaux

24h/24 Tous lieux

- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de plainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

FORMATION À LA LUTTE CONTE LES TAUPES

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles (dégradation du matériel de fauche, altération de la qualité du lait, ...) et aux espaces verts (dégâts sur le matériel de tonte, impact esthétique, ...). Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, depuis 20 ans, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage, dont vous trouverez le détail ci-dessous, pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

- DUREE : une demi-journée
- CONTENU : La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, ...) Les moyens de lutte (piégeage, gazage) Application pratique sur le terrain
- PUBLIC : Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels)
- COÛT : 20 € par personne (règlement le jour de la formation)

(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)
PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES EN 2018

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.

Pour toute information complémentaire - FDGDON Morbihan : 02 97 69 28 70



**AVEC MORBIHAN
SOLIDARITÉ, ÉNERGIE**

Le Département vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour améliorer le confort de votre logement.



VISITE GRATUITE DE 2 H ENVIRON POUR UNE RECHERCHE DE SOLUTIONS DURABLES

-  Vous êtes propriétaire occupant ou locataire*
-  Vous avez des difficultés à vous chauffer l'hiver;
-  Vous avez des impayés de facture à répétition (eau, gaz, électricité);
-  Vous ressentez de l'inconfort dans votre logement (froid, humidité, courant d'air...);
-  Vous coupez le chauffage de temps en temps, ou dans certaines pièces, vos factures sont trop élevées.

TÉMOIGNAGE



Jeanne B. LOURANT

«Je rénove moi-même ma maison petit à petit parce que j'ai de faibles revenus. J'avais une consommation de fuel très élevée. Cette visite a permis la mise en place d'un plan de financement pour un chauffage au bois. Financièrement, cela m'a beaucoup aidé. Seule, je n'aurais jamais pu envisager ce projet.»

CE DISPOSITIF PEUT VOUS AIDER !

LE PRINCIPE

- 1** Pour bénéficier de cette visite, prenez contact avec l'Adil** pour nous expliquer votre situation.
- 2** Le chargé de visite de votre secteur prendra rendez-vous avec vous à votre domicile. Il agira avec vous (État de confort de votre logement (factibles, fenêtres, ventilation...), le fonctionnement des équipements (chauffage, frigo, machine à laver...), et vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau, fuel).
- 3** Des conseils personnalisés vous seront donnés et des petits équipements pourront être installés gratuitement si nécessaire.
- 4** Un rapport de visite vous sera remis. Il reprendra les solutions évoquées pour améliorer durablement votre situation (état des changements des appareils de froid, remplacement de la garniture, pose de volets, installation d'une ventilation, travaux d'isolation, changement du poêle...)

* Sans restriction de résidences
** Adil : Agence départementale pour l'information sur le logement

CONTACT

adil
du Morbihan

Téléphone : GARCÓN
Chargée de mission (Morbihan)
02 97 69 28 70

14 rue Élio Mallard
56000 VANNES
Tel. 02 97 47 94 40
lgarcon.adil54@gmail.com



VENETIS COMMUNICATION

Pour être connu, il faut être visible !

Installée depuis avril dans la Zone du Chênot, la société Vénétis Communication, dirigée par Mr Patrick Dupuis, réalise actuellement le nouveau plan de la commune de Beignon, à la demande de la mairie.

Implantée auparavant à Plélan-Le-Grand, Vénétis Communication, à travers son pôle création graphique et son pôle commercial, conçoit et réalise tous supports de communication pour les entreprises, quelles soient industrielles, commerciales ou artisanales !

Que ce soit pour la conception de tous vos documents commerciaux, de votre signalétique, ou du marquage publicitaire de vos véhicules, nous saurons vous conseiller, et vous apporter des solutions afin de communiquer efficacement, et donner une nouvelle impulsion à votre entreprise.

N'hésitez pas à nous rendre visite à : 11 rue du Chênot, ZA du Chênot 56380 BEIGNON ou nous contacter au 09 62 62 92 37, nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer !



AGENDA - ÉTAT CIVIL

AGENDA

AOÛT

15 août La Madone des Motards - Arrivée de la Madone à Beignon !

SEPTEMBRE

1er septembre Conférence Alain MIGNAN
2 septembre Pardon de la Chapelle Sainte Reine
8 septembre Repas d'Automne du Club du 3ème âge
14-15 septembre Fête de la Bière - UCIA
29 septembre ou 06 octobre Lavage voitures (*date à confirmer*)

OCTOBRE

7 octobre Marché du goût - UCIA
12 octobre Cérémonie d'accueil des Nouveaux Arrivants
21 octobre Belote du Club du 3ème âge
27 octobre Tournoi jeunes OCB
31 octobre Soirée Halloween (*date à confirmer*)

NOVEMBRE

11 novembre Cérémonie du 11 novembre
11 novembre Randonnée VTT/Pédestre AVLS - Comité des fêtes
17 novembre Repas CCAS
18 novembre Bourse aux Jouets
25 novembre Marché de Noël

JANVIER

11 janvier Vœux du Maire

Nota : en septembre/octobre Réunions de quartiers : dates à définir

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DÉCÈS

Mme BECEL Félicie	28/01/2018	94 ans
Mme GELOUIN Céline	17/02/2018	42 ans
Mr CHADOUTEAU Jean-Marie	15/03/2018	81 ans
Mr MAUNDRELL Jean	24/04/2018	81 ans
Mme GIBOIRE Jacqueline	08/05/2018	60 ans
Mr MAHODAU Jacques	06/05/2018	81 ans
Mr SIMON Frédéric	06/06/2018	43 ans

PACS

MME VEZIEN ET MR ROLLAND	14/04/2018
MME PONTIER ET MR CHOLOT	26/08/2018

MARIAGE

MR ET MME GAYET	12/05/2018
-----------------	------------